



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-132279>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-132279**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CAISSE CENTRALE MSA

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Conception d'un accompagnement à la méthode de projet en prévention Santé

Description : Conception d'un accompagnement à la méthode de projet en prévention Santé

Identifiant de la procédure : aaffea49-4172-4543-8c25-5799f56f7f5c

Identifiant interne : 24027

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79411000 Services de conseil en gestion générale

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79415200 Services de conseil en conception

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent marché a pour objet de concevoir et proposer un accompagnement adapté et efficace pour les porteurs de projets dans le cadre du dispositif Coup de pouce prévention organisé par la CCMSA. Le dispositif Coup de pouce prévention CDPP a pour objectif de repérer, accompagner et financer des

actions à valeur probante, du champ de la promotion de la santé et de l'éducation sanitaire et sociale et répondant à un besoin identifié sur un territoire. Les projets recevables sont situés au sein de territoires d'intervention prioritaire ou sur des thématiques spécifiques. Cet appel à projet est à destination du groupe MSA en tant que porteur de projet mais également de la société civile. Coup De Pouce Prévention intègre une phase d'accompagnement des projets. Cette phase d'accompagnement vise à renforcer la méthodologie de projet des porteurs et la capacité d'impact des projets en amont de la sélection et du financement. Il s'agit d'un accompagnement mis en oeuvre par des experts en méthodologie de projet. Cette prestation intellectuelle de conception d'une ingénierie de formation doit être adapté et sur mesure par rapport aux besoins des différents porteurs de projets. Il peut être articulé autour de temps collectifs et individuels d'accompagnement des porteurs de projets. L'accompagnement peut aussi se faire selon les temps spécifiques et les besoins particuliers des porteurs. Cependant le besoin exact sera à définir durant la période de la négociation. La consultation est passée selon une procédure avec négociation conformément aux dispositions des articles L. 2124-3 3°, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la Commande Publique. Cette procédure se décompose en deux étapes : - une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés (au minimum 3 et un maximum de 5) ; - une phase d'offre au terme de laquelle l'attributaire sera choisi. La CCMSA limite le nombre de candidats admis à déposer une offre à cinq (5) candidats sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures satisfaisant aux critères de sélection. Il s'agit là seulement d'un nombre maximum de candidat. Lors de la seconde phase, les candidats admis à soumissionner recevront les pièces techniques et administratives correspondantes, et seront invités à remettre leurs offres initiales (dont le contenu sera défini dans le dossier de consultation spécifique à la phase offre), dans le délai imparti. Le pouvoir adjudicateur négociera avec les candidats admis à soumissionner leurs offres initiales et si besoin leurs offres ultérieures. Les offres finales ne seront pas négociées. Elles seront examinées sur la base des critères d'attribution énoncés dans le règlement de la consultation. En cas d'absence de remise d'une offre par le candidat dans le cadre de la négociation, l'acheteur tiendra compte de la dernière offre conforme remise par ce candidat pour procéder à son analyse. Le marché prendra la forme d'un accord-cadre multi-attributaires sans minimum et avec un maximum de 1 000 000 Euros HT sur toute la durée du marché (2 ans, reconductibles 2 fois 1 an, dans la limite de 4 ans) conformément à l'article R. 2162-6 du Code de la commande publique. Il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Le nombre d'attributaires du présent accord-cadre est fixé à trois (3) titulaires. Modalités d'envoi et de réception des candidatures et offres En application de l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, les candidats déposant une offre devront le faire uniquement sur la plateforme de dématérialisation. L'adresse de la plate forme de dématérialisation est : <http://www.achatpublic.com>

Critères de sélection des candidatures Dans le cadre de la présente procédure, le nombre maximum de candidats admis à présenter une offre est limité à 5, le minimum étant 3. Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à 3, la CCMSA peut poursuivre la procédure avec les candidats ayant les capacités requises. Si le nombre de candidatures recevables est supérieur à 5, les candidats invités à présenter une offre seront sélectionnés après classement, au regard de leurs capacités financières, professionnelles et techniques appréciées au vu des documents exigés à l'article VI. 1 du présent règlement de consultation (RC).

Déroulement des négociations Le pouvoir adjudicateur engagera une négociation avec les soumissionnaires dont la candidature a été retenue, conformément à l'article VII.2 du présent règlement, et ayant remis une offre appropriée. Les offres inappropriées seront éliminées. Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article R. 2161-17 du Code de la Commande

Publique, les exigences minimales décrites ci-après ne peuvent pas faire l'objet de négociation. Les conditions de cette négociation seront précisées dans le courrier d'invitation à négocier. A titre indicatif, la période de négociation devrait avoir lieu début décembre 2024. Les soumissionnaires seront reçus, individuellement, à une ou plusieurs réunions de négociation. Pour chaque soumissionnaire, la réunion de soutenance / négociation devra être réalisée en présence du chef de projet et des principaux membres de l'équipe projet présentée dans l'offre. A défaut de présentation d'une nouvelle offre, les soumissionnaires seront réputés confirmer les termes de leur offre initiale. À l'issue de la négociation et dans le délai qui leur est imparti, les candidats formaliseront leur offre finale par écrit et la transmettront sur la plateforme de dématérialisation <http://www.achatpublic.com>

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Conception d'un accompagnement à la méthode de projet en prévention Santé

Description : Conception d'un accompagnement à la méthode de projet en prévention Santé

Identifiant interne : 24027

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79411000 Services de conseil en gestion générale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79415200 Services de conseil en conception

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Références comparables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Compétences et organisation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens techniques et économiques

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/11/2024

Adresse des documents de marché : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 28/11/2024 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Sur le fondement du décret no2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, il existe deux types de référés en matière de marchés publics (articles 1441-1 et suivants du code de procédure civile) : - avant la notification du marché, le référé précontractuel - le référé contractuel après la signature du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CAISSE CENTRALE MSA

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CAISSE CENTRALE MSA

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CAISSE CENTRALE MSA

Organisation qui traite les offres : CAISSE CENTRALE MSA

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CAISSE CENTRALE MSA

Numéro d'enregistrement : 30299044500033

Adresse postale : 19 RUE DE PARIS

Ville : Bobigny

Code postal : 93013

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublicsdaji.blf@ccmsa.msa.fr

Téléphone : 0141637575

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Ville : PARIS

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : tj-paris@justice.fr

Téléphone : 0144325151

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : b3aa00f7-b791-4d08-b51f-69c026252760-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ecbf56e1-786e-4524-9b85-4edba563bdd9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/11/2024 à 12:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/11/2024